

## Conditions Particulières des extensions supplémentaires dans le cadre du service Gandi Corporate spécifiques aux extensions .AC, .SH et .TM

version n° 1.2 du 23 juin 2016

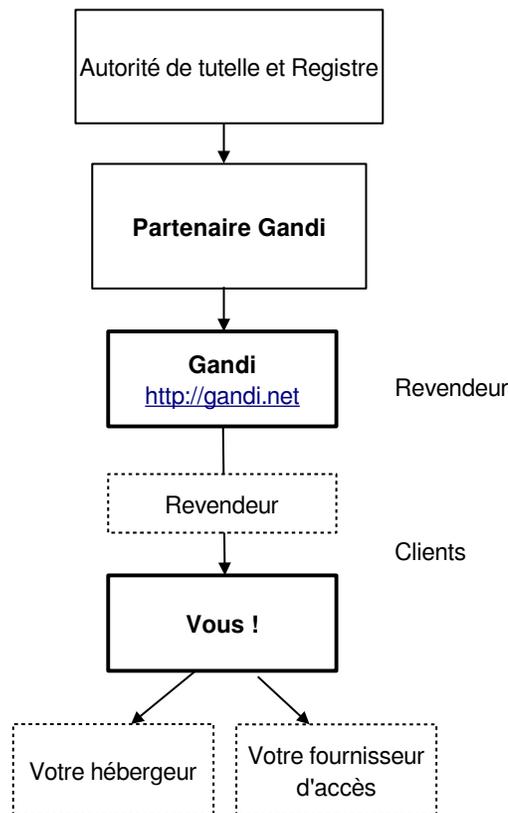
En complément du Contrat Gandi Corporate et des Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine dans les extensions mentionnées ci-dessus supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi Vous est présenté lors de la souscription à Nos services. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

---

### Description du service

Dans le cadre de son offre Corporate, Gandi Vous propose d'enregistrer Vos noms de domaine dans les extensions supplémentaires mentionnées ci-avant disponibles uniquement pour Nos clients Gandi Corporate, via un de Nos partenaires. Le schéma suivant présente les différents intervenants dans la fourniture du présent service.



En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine dans une des extensions proposées, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques à l'extension choisie, définies par l'Autorité de tutelle et/ou le Registre concerné. Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés, Vous lient à l'Autorité de Tutelle et/ou au Registre concerné. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Conformément à Nos Contrats, Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre concerné peut détruire Votre nom de domaine ou refuser son enregistrement et Vous acceptez que le Registre et Notre partenaire accèdent à Vos données personnelles et les rendent publiques dans une base de données Whois.

Nos grilles de prix sont consultables sur : <http://www.gandi.net/domaine/prix/info>. Pour toute opération sur Vos noms de domaine, veuillez contacter Notre équipe Corporate.

---

### Conditions particulières pour l'extension .AC

Le Registre du .AC, extension officielle de l'île de l'Ascension, est [NIC.AC](#). Les règles applicables à l'extension .AC sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règles :  
<http://www.nic.ac/rules.html>
- Termes et Conditions :  
<http://www.nic.ac/terms.html>
- Politique de traitement des données personnelles :  
<https://www.nic.ac/dataprivacy.html>
- Politique de résolution des litiges :  
<http://www.nic.ac/dres.html>

Les .AC sont ouverts à tous.

Vous devez spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer.

La durée d'enregistrement d'un nom de domaine en .AC est de 1 à 2 ans. Pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration** (au plus tôt 60 jours avant la date d'expiration). **À expiration du nom de domaine**, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 89 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période. Faute de renouvellement dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

---

### Conditions particulières pour l'extension .SH

Le Registre du .SH, extension officielle de Sainte-Hélène, est [NIC.SH](#). Les règles applicables à l'extension .SH sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règles :  
<http://www.nic.sh/rules.html>
- Termes et Conditions :  
<http://www.nic.sh/terms.html>
- Politique de traitement des données personnelles :  
<https://www.nic.sh/dataprivacy.html>
- Politique de résolution des litiges :  
<http://www.nic.sh/dres.html>

Les .SH sont ouverts à tous.

Vous devez spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer.

La durée d'enregistrement d'un nom de domaine en .SH est de 1 à 2 ans. Pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration** (au plus tôt 60 jours avant la date d'expiration). **À expiration du nom de domaine**, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 89

jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période. Faute de renouvellement dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

---

### Conditions particulières pour l'extension .TM

Le Registre du .TM, extension officielle du Turkménistan, est [NIC.TM](http://www.nic.tm). Les règles applicables à l'extension .TM sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règles :  
<http://www.nic.tm/rules.html>
- Termes et Conditions :  
<http://www.nic.tm/terms.html>
- Politique de traitement des données personnelles :  
<https://www.nic.tm/dataprivacy.html>
- Politique de résolution des litiges :  
<http://www.nic.tm/dres.html>

Les .TM sont ouverts à tous. Vous devez spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer.

La durée d'enregistrement d'un nom de domaine en .TM est de 10 ans. Pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration** (au plus tôt 60 jours avant la date d'expiration). **À expiration du nom de domaine**, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 89 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période. Faute de renouvellement dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

---

*-fin de l'annexe-*